



### De la journée de la paix à la journée de la non violence

Du 21 septembre, journée mondiale de la paix, au 2 octobre, journée mondiale de la non violence, pour dire NON aux violences et à la guerre, un atelier d'écriture est organisé par un collectif basé à Grenoble. Yves Béal, écrivain, nous a proposé cette année un thème « aux racines d'aimer » et quelques consignes d'écriture pour créer nos propres poèmes : trouver des mots, les assembler pour en faire quelque chose de drôle ou de beau, puis les lier entre eux. C'était difficile, nous avons terminé en nous aidant des idées de tous les autres :

Sur le livre de l'hirondelle,  
On veut seulement  
Des histoires d'amitié.  
Julia

Dans une image, une histoire,  
Lire seulement,  
Le royaume ensorcelé  
Haïlie

Sur l'oiseau et le louveteau,  
J'admire l'apparition du nouveau  
Dans l'agriculture, dans la nature,  
On aimerait vraiment  
Quelque chose de pur.  
Anaïs

Sur le trognon de mon ballon,  
Transformer la mousse en gazon  
et partager la verdure.  
Corentin

Sur mon ballon en forme de lion,  
Je saute et j'aperçois  
Un avion en forme de papillon  
Antonella

Sur mon hamac black,  
Je pense, je rêve,  
A mon oiseau sur son nuage.  
Colleen

Sur le lac amoureux  
Nage  
Ma coquine de copine.  
Cléa

Sur l'image de nos visages,  
Seulement  
Effacer le passé.  
Juliette

Sur un nid immobile,  
L'oiseau a rapporté  
Une voiture immobile.  
Juline

Sur un mur dur comme une armure,  
Rebondit un ballon qui tente l'aventure.  
Marwane

### Les coccinelles par les élèves de CE1 et CE2

A l'automne 2017, nous avons fait naître des poussins et observé leur développement. Cette année nous avons élevé des coccinelles et des papillons.

Nous avons reçu des petites larves noires dans des pop-corn qui leur servaient de



cache, nous n'avons pas observé les œufs. Nous les avons réparties dans des boîtes avec une loupe sur le couvercle. Pour manger, on leur donnait des œufs de papillons. Nous les avons observées tous les jours. Elles ont grandi et grossi.

Elles ont mué 4 fois. Des taches orangées sont apparues de chaque côté de leur dos.



A la quatrième mue, les larves se sont transformées en nymphes (on dit aussi pupes pour

les coccinelles). Quand elles sont sorties, elles étaient métamorphosées en coccinelles jaunes. Au bout de quelques heures, elles sont devenues rouges avec deux points noirs.

Elles ont été relâchées à Cras, près de l'hôtel à insecte construit par les CM. On espère que cela leur fera un abri pour l'hiver.

Les coccinelles font partie de la famille des coléoptères. Elles ne sont pas

toujours rouges et n'ont pas toujours des points. Les nôtres s'appellent des "Adalia bipunctata". Elles se nourrissent de pucerons et se cachent durant l'hiver, parfois dans les maisons. Près de 130 espèces de coccinelles sont présentes en France.

Depuis, nous avons observé de nombreux insectes trouvés dans la cours ou ramenés par des enfants : abeilles et guêpes, mantes religieuses, punaises vertes ou américaines, gendarmes, lucane, scarabées, mouches et moucheron, fourmis... Ils ont tous une tête avec des antennes, des yeux et des mandibules ou une trompe, un thorax avec 6 pattes, un abdomen, des ailes au moins une partie de leur vie. Nous avons aussi observé une araignée mais ce n'est pas un insecte car elle a 8 pattes.

### Les papillons par les élèves de GS / CP

Cette année, à l'école, nous avons vu naître des papillons. D'abord il y avait cinq chenilles dans une boîte avec de la "purée de pommes" pour qu'elles puissent manger.

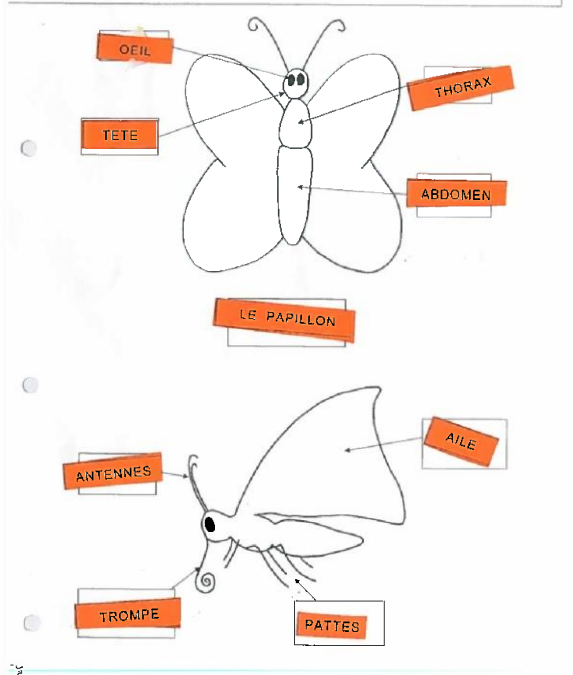
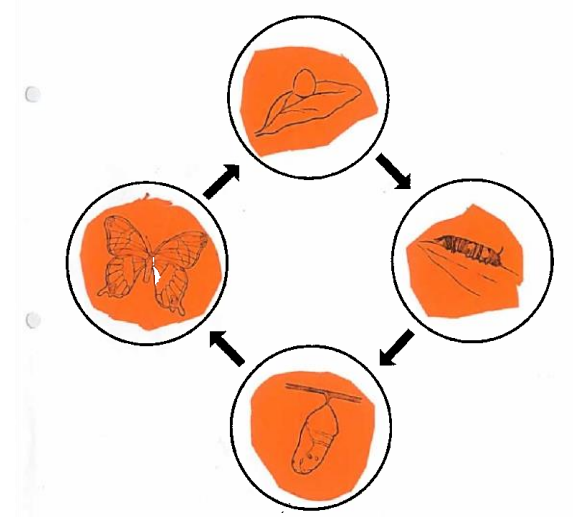
Puis au bout de quelques jours, les chenilles se sont transformées en chrysalides. Elles sont montées en haut de la boîte, et se sont pendues la tête en bas.

Elles sont restées une semaine comme cela puis les chrysalides ont pris une couleur foncée et quatre papillons sont sortis. Nous les avons observés quelques jours et relâchés afin qu'ils puissent partir dans un pays chaud.

Car ces papillons "Belle Dame" migrent : ils passent l'hiver en Afrique du Nord et l'été en Europe.



Le papillon Belle Dame

<p align="center"><b>Chez les insectes</b></p> <p align="center">on observe 3 parties : la tête, le thorax, l'abdomen</p> <p>PRENOM : _____ DATE : _____</p> <p>Explorer le monde du vivant / Lecture</p> <p>Objectifs : Connaître les parties du corps du papillon / Différencier les mots de vocabulaire appris.</p> <p>Consigne : Colle les étiquettes dans leur emplacement grâce au dictionnaire du papillon.</p> 	<p align="center"><b>Son cycle de vie</b></p> <p>Un œuf puis une chenille puis une chrysalide et un papillon et ça recommence.</p> <p>PRENOM : CLE _____ DATE : _____</p> <p>Objectif : Se repérer dans le temps.</p> <p>Consigne : Découpe et colle les images dans l'ordre du cycle de la vie du papillon</p> 
<p align="center"><b>Son habitat</b></p> <p>Migration en Europe l'été et passe l'hiver en Afrique du Nord</p> <p>Ils peuvent voler jusqu'à 500 km par jour</p>	<p align="center"><b>Sa nourriture</b></p> <p>Ils sont phytophages : ils se nourrissent de plantes (pour les chenilles), de fleurs et de nectar (pour les papillons)</p>

Nos papillons sont partis pour l'hiver... ils ont promis d'écrire des lettres et des messages à leurs amis coccinelles. Mais ça, c'est une autre histoire qui se racontera à la Fête du livre 2019 !

### Le basket



Au début de l'année, tous les lundis ou vendredis, nous avons joué au basket sur le terrain à côté de l'école. C'est Gaëlle Spadiliero, du club de

Tullins (ASTF Basket), qui nous entraînait. C'était très amusant. Nous avons appris à dribbler, à passer le ballon et à shooter dans le panier. C'était difficile de marquer parce que les paniers sont très hauts mais nous avons fait beaucoup de progrès et, à la fin, certains réussissaient. Ils visaient



mieux le carré noir dessiné sur la planche et arrivaient à lancer plus haut. Nous avons appris à dribbler, à passer le ballon et à shooter dans le panier. C'était difficile de marquer parce que les paniers sont très hauts mais nous avons fait beaucoup de progrès et, à la fin, certains réussissaient. Ils visaient mieux le carré noir dessiné sur la planche et arrivaient à lancer plus haut. Nous avons aussi fait des matchs. Nos grands champions sont Marwane (CE2) et Corentin (CE1).

Les élèves de CE1 et CE2

Mot de la maîtresse : La fédération française de Basket-ball propose chaque année des séances d'initiation à ce sport en partenariat avec un club local. Voici quelques années que nous profitons gratuitement de ces animations et d'un équipement de l'école en ballons. Merci à la FFBB et à l'ASTF Basket !

### Que fait-on à l'école ?

On a appris les couleurs chaudes et les couleurs froides *Lola*

On travaille, on écrit et je suis impatiente d'écrire le livre pour la Fête du livre *Lou*  
*Anne*

Je suis content car on progresse. *Mael*

On apprend à lire, à écrire et à faire le plan de travail. *Léo*

J'aime mieux le coloriage et les ateliers.

On travaille les maths, on fait des dictées. *Sarah*  
On fait aussi des ateliers tiroirs. *Badyss et Raffaele*  
*Clément*

### COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Il est rappelé que les comptes-rendus complets des conseils municipaux sont consultables sur le tableau d'affichage extérieur de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune [www.morette.fr](http://www.morette.fr) ;*

### CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2018

Présents : Mmes et MM. Franck DORIOL, Claire-Marie JOBIN, Yves MOUNIER, Aude PICARD WOLFF, Hélène REYNAUD

Absents: Lionel CARLIN ayant donné pouvoir à M. Franck DORIOL, Françoise DEFORGE ayant donné pouvoir à Claire-Marie JOBIN , Marie-Claire GEYMOND

**Acquisition de la parcelle C793 propriété de M. Pierre Patroncini dans le cadre de la rénovation et de la réorganisation du bâtiment mairie et des espaces extérieurs**

Sont présentés les différents échanges de courrier entre la commune et Monsieur Pierre Patroncini et le plan de division, réalisé par la société Géo Consul agence de Rives, qui concerne la parcelle C793 issue de la division de la parcelle C24 et dont la commune souhaite acquérir la propriété. Cette parcelle est nécessaire au projet de rénovation et de réorganisation du bâtiment mairie et des espaces extérieurs afin d'y déplacer des places de stationnement.

Suite à l'accord formulé par M. Pierre Patroncini dans son courrier du 24 octobre, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Madame la Maire à engager toutes les démarches nécessaires à l'acquisition de la parcelle C793 au prix d'un euro le mètre carré,
- d'autoriser Madame la maire à signer l'acte d'acquisition.

#### **Décision modificative N°1 pour 2018**

La modification du budget suivante est adoptée à l'unanimité :

Section fonctionnement

Diminution de crédit au **chapitre 022** (Dépenses imprévues de fonctionnement) de 200,00€

Augmentation de crédit au **chapitre 014** (Atténuation de produits), **article 739223** (Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales) de 200,00€.

Cette modification est nécessitée par le remboursement à la communauté de communes d'un trop perçu au titre du fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales (*FPIC*),

#### **Questions diverses:**

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2018**

Présents : **Mmes et MM. Lionel CARLIN, Françoise DEFORGE, Franck DORIOL, Marie-Claire GEYMOND, Claire-Marie JOBIN, Yves MOUNIER, Aude PICARD WOLFF, Hélène REYNAUD**

#### **Rénovation du bâtiment mairie, validation de "l'avant projet définitif"**

Il est rappelé le projet de rénovation du bâtiment mairie et des espaces publics ainsi que la délibération du 06/06/2018

#### **Attribution d'une subvention à L'ACCA de Morette**

L'ACCA de Morette a adressé une demande de subvention auprès de la Mairie pour l'acquisition et l'installation de panneaux photovoltaïques à la maison forestière appartenant à l'association. Le montant de ces travaux est estimé à 13 000 €, financé par un emprunt de 9 000,00€ et de 4 000 € pris sur les fonds propres de l'association.

Après discussion, le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande pour les motifs suivants :

- Cette opération concerne l'amélioration du patrimoine privé de l'association dont l'usage est réservé exclusivement à ses adhérents.

- La commune ne verse pas de subvention financière aux associations mais concourt à leur fonctionnement sous forme de prêt de matériel et de locaux ainsi que la mise à disposition de l'employé et du véhicule communal si cela s'avère nécessaire.

**L'association Lire et Faire Lire** reconduit ses interventions pendant le temps périscolaire 2018-2019.

Un grand merci à Mmes Colette Feydel et Marie-José Martin pour leur implication auprès des enfants.

engageant la commune dans les tranches optionnelles :

- mission de base complémentaire pour le bâtiment mairie et la chaufferie et les abords immédiats (tranche optionnelle 2 du cahier des charges)

- mission de base complémentaire pour les espaces publics attenants (tranche optionnelle 3 du cahier des charges)

La dernière version de l'avant-projet définitif réalisée par l'équipe de maîtrise

d'œuvre s'élève à 964 000 euros hors taxes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité l'avant-projet définitif estimé à 964 000 euros hors taxes avec les réserves suivantes :

- L'équipe de maîtrise d'œuvre devra prendre en compte les remarques présentées par le bureau de contrôle dans son rapport préalable,
- Le calendrier des études et travaux sera adapté en fonction des possibilités de financement.

#### **Décision modificative n°2 pour 2018 – Virement de crédits**

Il convient de réaliser un virement de 3 000 €, du chapitre 22 "Dépenses imprévues de fonctionnement" au chapitre 12 "Charges de personnel".

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de virer un crédit de 3 000 € du chapitre 22 "Dépenses imprévues de fonctionnement" au chapitre 12 "Charges de personnel".

#### **Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif**

Préalablement au vote du budget primitif 2019, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2018.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 4ème trimestre 2018 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le conseil municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales,

autoriser la maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2018, soit :

- chapitre 20 : 21 550 euros
- chapitre 21 : 15 450 euros
- chapitre 23 : 1 750 euros

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame la Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2018 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif de 2019.

#### **Désignation d'un délégué suppléant Syndicat Scolaire Intercommunal Cras - Morette – Chantesse – Vatilieu – Notre Dame de l'Osier**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité Madame Marie-Claire GEYMOND à la place de Madame Christelle VUILLEROT

Les délégués sont désormais :

Titulaires : Aude PICARD WOLFF - Claire-Marie JOBIN

Suppléants : Yves MOUNIER - Marie-Claire GEYMOND

#### **AUTRES POINTS :**

##### **Désignation d'un conseiller titulaire et un suppléant pour siéger à la nouvelle commission de contrôle des listes électorales**

Madame la maire rappelle qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les listes électorales des communes seront désormais extraites d'un répertoire national tenu par l'Insee et actualisé en permanence. La compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation va

être transférée aux maires. De nouvelles commissions de contrôle sont créées chargées d'exécuter un contrôle a posteriori des décisions de refus d'inscription ou de radiation, en cas de recours administratif, et également de contrôler au moins une fois par an la régularité de la liste électorale.

### **Réforme électorale : entrée en vigueur au 1er janvier 2019**



Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de

non-inscrits et de mal-inscrits, les lois du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales : le répertoire électoral unique (REU) géré par l'INSEE dont la mise en place sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette réforme a renforcé les prérogatives du maire en la matière en lui confiant la responsabilité des inscriptions et des radiations. Elle a en parallèle institué une commission de contrôle par commune chargée d'opérer un contrôle a posteriori sur les décisions du maire et d'examiner les recours administratifs préalables qui seraient formés par les électeurs concernés.

Sont désignés pour représenter la commune au sein de la commission de contrôle :

Titulaire : Lionel CARLIN

Suppléant : Françoise DEFORGE

Pour la commune de Morette voici la composition de la commission de contrôle:

- deux conseillers municipaux, M. Lionel Carlin, titulaire et Mme Françoise Deforge, suppléante, et une déléguée de l'administration, Mme Marie-José Martin ont été proposés au préfet
- et un délégué, M. Max Duret, a été proposé au président du tribunal de grande instance.

Pour les citoyens, les conditions d'inscription sur les listes électorales sont assouplies : à compter du 2 janvier 2020, les demandes d'inscription pourront être déposées, au plus tard, le sixième vendredi précédant le scrutin. A titre transitoire, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin.

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est donc fixée au dimanche 31 mars 2019. A noter qu'une permanence d'une durée de deux heures sera tenue le samedi 30 mars 2019 (les horaires seront précisés ultérieurement).



## VIE INTERCOMMUNALE

### Information sur la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)



Le conseil communautaire de l'intercommunalité Saint-Marcellin Vercors Isère a décidé de mettre fin à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).

Le montant de cette redevance se composait d'une part fixe par foyer et d'une part variable tenant compte de la composition du foyer.

Une majorité des élus du territoire a voté le passage à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) lors du conseil communautaire du 28 septembre 2017 par 40 voix pour, 23 voix contre et 8 abstentions et ceci à compter du 1er janvier 2018.

La commune de Morette, par l'intermédiaire de sa représentante, et conformément à la position du conseil municipal, a voté contre cette proposition.

Cette mesure a pour effet:

- de s'éloigner encore un peu plus du principe de la redevance incitative mise en place antérieurement et ainsi de tourner le dos à la prise de conscience de l'augmentation du volume des ordures ménagères à traiter. Le montant de la contribution de chacun n'étant plus lié à sa quantité de déchets produits.
- de contourner le problème des factures impayées au niveau du traitement de ordures ménagères.

Une fois de plus les bons payeurs font les frais de ce choix.

### **L'augmentation pour tous du montant de la taxe foncière par l'intégration à cet impôt de la TEOM**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, est soumis à la TEOM, tout propriétaire (ou son usufruitier) d'un logement au 1er janvier de l'année civile en cours.

Cette taxe est assise sur la valeur locative du logement et elle est intégrée à la taxe foncière.

Elle s'élève à 9,91 % de la base locative de votre propriété bâtie qui figure dans les détails de votre avis d'imposition.

Vous réglez votre TEOM pour l'année civile, en même temps que votre impôt foncier, puisqu'elle figure sur l'avis d'imposition que vous avez reçu.

Un locataire ne peut pas payer directement la TEOM de son logement, mais indirectement via les provisions de charges ou charges demandées par le propriétaire.

## AGENDA

### REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année, la commune offre un repas à chaque Morettin âgé de 70 ans ou plus.

Il aura lieu le :  
**dimanche 10 février à partir de 12h00, à la salle communale de Morette.**

Vous habitez à Morette mais êtes âgé de moins de 70 ans ? Vous pouvez y participer en bénéficiant d'un tarif de 25 € !

Vous souhaitez inviter des amis, même s'ils n'habitent pas Morette ? C'est possible aussi : ils bénéficieront d'un tarif de 25 € !

Inscrivez-vous, vous et vos invités, auprès du secrétariat de mairie dès maintenant.

### LES APRÈS-MIDI RÉCRÉATIFS DU CCAS



Les après-midi récréatifs du CCAS se poursuivent.

Au programme, bonne humeur, plaisir des retrouvailles, jeux variés et gâteaux maison.

Venez nous rejoindre les 1<sup>ers</sup> mercredis de chaque mois :

- mercredi 9 janvier, et non le 2 !
- mercredi 6 février
- mercredi 6 mars

à partir de 14h30 à la salle communale, vous êtes les bienvenus.

## INFOS PRATIQUES

### LES SAPEURS POMPIERS RECRUTENT



Actuellement la caserne de Tullins est en manque d'effectif. Afin de conserver un maillage territorial de proximité, elle recrute des sapeurs-pompiers volontaires.

**« S'IL Y A DES VIES QUI VOUS SONT  
CHÈRES,  
POUR NOUS, ELLES LE SONT TOUTES »**

**REJOIGNEZ LES SAPEURS-  
POMPIERS DE TULLINS !**

Pour tout renseignement : 04 76 27 98 85

## REZOPOUCE : L'AUTO-STOP SÉCURISÉ A MORETTE



Vous habitez Morette, vous n'avez pas de voiture mais vous souhaitez aller faire une course ou tout simplement vous promener à Tullins ? Alors RezoPouce est fait pour vous ! Morette fait désormais partie d'une ligne d'auto-stop organisé assurant la liaison Morette/Tullins/Voiron.

Morette fait désormais partie d'une ligne d'auto-stop organisé assurant la liaison Morette/Tullins/Voiron.

**C'est quoi :** Parce que les déplacements en milieu rural ne sont pas toujours aisés, RezoPouce, c'est la possibilité de faire de courtes distances entre son domicile et son lieu de travail, pour rejoindre une gare ou un arrêt de bus, pour aller faire une course, bref une autre façon de se déplacer, gratuite, conviviale et spontanée, complémentaire des autres modes de déplacement.

**Comment ça marche :** automobilistes et auto-stoppeurs (de plus de 16 ans)

s'inscrivent au préalable sur la plateforme [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr), pour adhérer (gratuitement) et ainsi créer une communauté d'auto-stoppeurs. Automobilistes et auto-stoppeurs se reconnaissent ensuite grâce à leur carte de membre et au macaron apposé sur leur véhicule.

A Morette, le point d'arrêt est installé au croisement route de Chatain - Impasse des Noisetiers. Pour revenir ensuite sur Morette, l'arrêt est situé à Tullins, place Gambetta (anciennement la Chapelle Notre Dame devenue depuis une clinique).

Mais vous pouvez également faire de plus grands trajets : Voiron, St Etienne de Crossey ou St Laurent du Pont.

La desserte sera progressivement élargie avec la mise en service de lignes sur les territoires voisins : Chartreuse, Vercors, Grésivaudan, Métropole grenobloise, Matheysine.

Vous trouverez de plus amples informations auprès du secrétariat de mairie et sur le site [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr).

## VIE ASSOCIATIVE

*Communiqués des associations*

### AMICALE.COM

L'Amicale.com, l'amicale du personnel communal de Chantesse, Cras, Morette, Notre Dame de l'Osier, Vatilieu et du Syndicat Scolaire Intercommunal organise sa 14ème vente de produits du terroir, le :

**3 février 2019 de 9h00 à 12h00  
à la salle des fêtes de Cras**

Pour passer commande, utilisez le bon de commande inséré dans ce numéro des Infos Brèves et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie de Morette !

## AMICALE BOULES MORETTE



La traditionnelle matinée boudin, fricassée et caillettes organisée par le Club Bouliste de Morette aura lieu le **dimanche 13 janvier 2019** de 8 h 30 à 13 h à la salle des fêtes de Morette.



A  
S  
S  
O  
C

Pour passer commande ou se renseigner, contacter le :04 76 07 83 60 ou le 04 76 07 83 60 ou le 06 30 41 18 01

Toujours la même recette, toujours la même convivialité !

Venez nombreuses et nombreux !!!

## ATIATION DES 7 COLLINES



Bilan 2018 et Perspectives 2019

Et d'abord, un retour sur les derniers mois de l'année

Le 15 juillet : Allez les Bleus !  
La Salle communale prend des allures de Fan Zone  
C'est la victoire de l'équipe de France



Le 24 juillet : On sort les frontales  
Marche en nocturne jusqu'aux étangs de Troussatière et Gorges de Roches Corbière

Le 09 septembre : Barbecue  
Dernier dimanche des rendez-vous de l'été  
Dernières parties de pétanque de l'année







Le 16 septembre : Vendanges  
Dans une des dernières vignes du village  
Une découverte pour certains

Le 29 septembre : Fournée de Pain  
Toujours autant appréciée des Morettins  
On en redemande !



Le 30 septembre : Aiguebelette  
Sortie sur les bords du lac  
Malgré la météo ...



Le 16 novembre : Beaujolais nouveau  
Avec musique et chansons  
Un public plus nombreux que l'an dernier



1er et 2 décembre : Morettissim'Art  
17 artistes Morettins exposent  
Environ 400 visiteurs !  
Une belle réussite comme en 2016 !

Nous avons essayé de multiplier les moments de rencontre et de partage avec, semble-t-il, un certain succès ; en cette fin d'année, nous comptons 45 adhérents.



Notre association a pour but de « susciter des liens d'amitié entre les gens et de rassembler les différentes générations autour du loisir, de la culture et de l'animation » .

Nous poursuivrons ce même objectif en 2019.

**Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le 18 janvier 2019 ; tous ceux qui le souhaitent peuvent y assister.**

Agnès DEBOST,  
Présidente de l'association « Les 7 collines »

## CA S'EST PASSE ICI

### ETAT CIVIL

#### Naissance :

01/10/2018 : Camille, Andréa, Bernadette JOURDAN  
CHEVALIER née de Raphaël JOURDAN et de Sandrine  
CHEVALIER



#### Décès :

05/12/2018 : Pascal PERRON

### CENTENAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE DE 14 - 18

En cette année du centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18, le souvenir de cette délivrance a revêtu un éclat particulier dans nos villages de Cras et Morette, avec un ensemble d'animations, lors des journées des 10 et 11 novembre.

La pièce de théâtre, écrite et mise en scène par Jean Claude Laurençin, a permis au public, petits et grands, de revivre avec émotion les scènes du quotidien de cette époque tourmentée.

Ce récit, s'inspirant des écrits de soldats et d'habitants du Dauphiné, nous a plongé dans la vie difficile de cette terrible époque, et sur le front avec le 222ème régiment d'infanterie de Bourgoin, et dans les campagnes avec celles et ceux qui, à l'arrière, s'efforçaient de continuer la vie et de garder l'espoir.



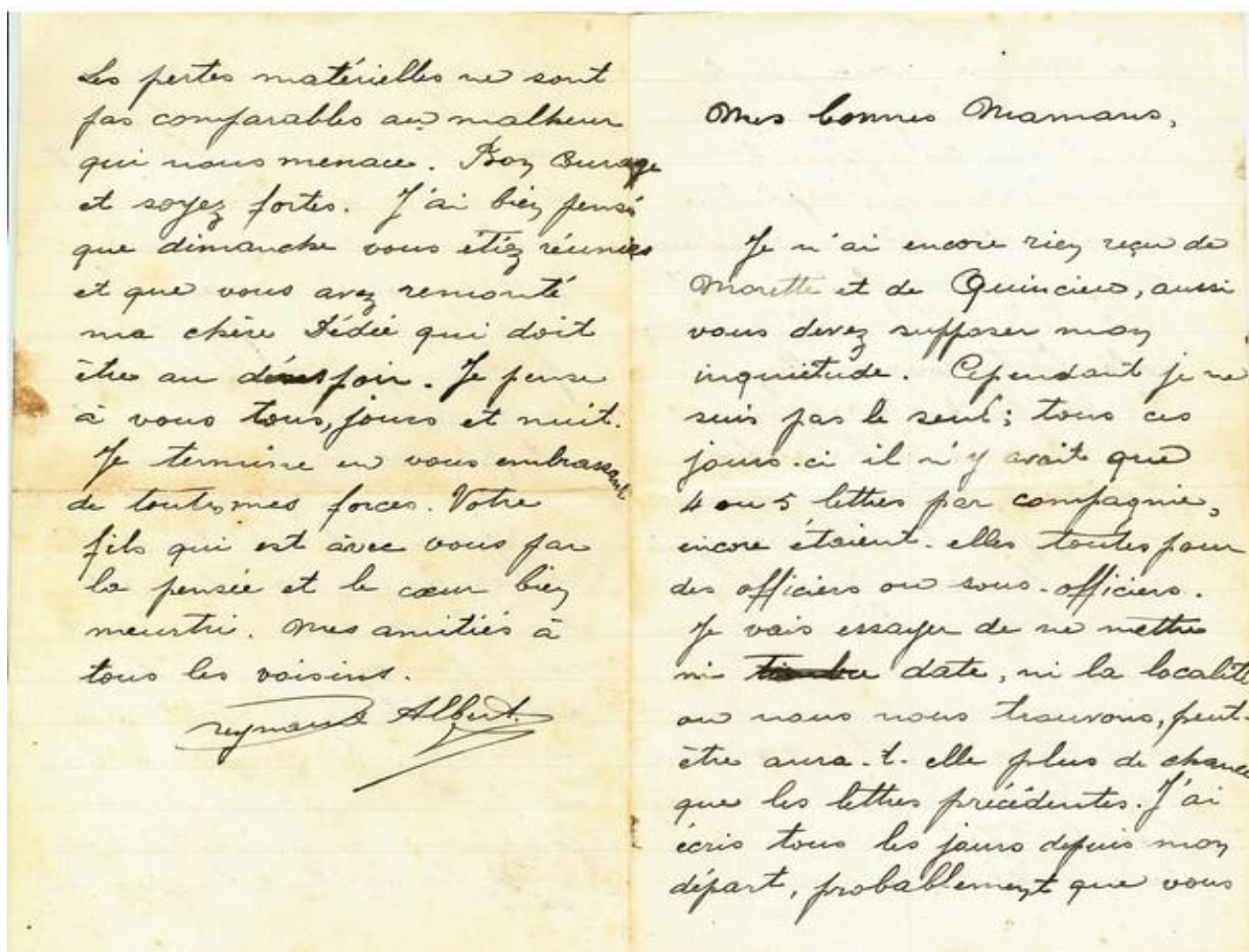
*L'histoire de gens du peuple, grâce auxquels, un jour, malgré les difficultés, les blessures et les vides creusés dans les cœurs, « les mirabelliers refleurirent ».*



### CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

A l'occasion de l'hommage rendu aux soldats Morettins morts pour la France lors de la cérémonie aux monuments aux morts, des lettres de soldats Morettins écrites à leur famille ont été lues.

Deux lettres du soldat Albert REYNAUD de Morette, l'une d'août 1914, l'autre du 11 novembre 1918.





que vous ne recevez pas les  
mêmes biens régulièrement.

Je charge dis à présent mes  
bons Maman, Baptistine  
de me mettre sur mon adresse,  
que mon nom, et prénom, et  
332.° Rég. d'Inf. 19.° Compagnie  
voilà tout. Vous mettez un  
timbre peut-être arrivera-t-  
elle mieux que les autres.

J'aime à croire que vous  
n'avez pas été fatigués depuis  
notre brusque séparation.

J'ai toujours le soir; mais  
je ne suis pas le seul. Je  
vois très souvent tous les  
jours même, les fils Moiroud,  
Jean Feydel, Emile Mollengaz,  
Joseph Latat, aussi si vous  
recevez mes lettres avant que

leurs Parents aient reçus,  
vous leur direz qu'ils ne  
se portent pas mal. Quant  
à moi je suis bien un peu  
enrhumé; mais je pense  
que ce ne sera rien. Je  
suis brancardier par conséquent  
je n'ai pas de fusil, je  
mets mon sac à la voiture  
et je suis toujours avec les  
médecins majors et l'Etat  
major. Il me tarde bien  
de savoir de vos nouvelles  
et aussi de savoir comment  
vous pouvez vous en tirer  
avec tout le travail que  
vous avez. Soignez-vous bien,  
ne faites pas plus que vos  
forces vous le permettent et  
laissez les récoltes à la garde de  
Dieu.

11 novembre 1918.

Ma bonne maman,  
Quel moment seulement pour t'  
apprendre l'heureuse nouvelle, que  
tu sais certainement. Cette fois, ça  
y est, le jour tant attendu est enfin  
venu. La joie de nous tous est difficile  
à décrire, ma petite maman, et à  
l'intérieur, il doit bien y être de  
même. Hier soir, à 9 heures, un radio  
nous a appris que l'Allemagne  
acceptait toutes nos conditions; ceux  
qui se trouvaient au lit se sont  
levés et toute la nuit, chants, rassem-  
blements, cris, échanges de poignées  
de mains, véritables transports.  
À 11 heures, au moment de la  
suspension d'armes, je n'ai pu  
retenir des larmes, lorsque les cloches  
ont sonné comme à la mobilisa-  
tion, tant ce tintement me rappelle  
de tristes souvenirs. Ça n'est encore  
pas la démobilisation, mais estimons

Expéditeur :



vous heureux de  
voir ce grand  
jour de la saint Martin.  
Je voudrais causer longue-  
ment, mais je suis en  
besoyn et ce soir, nous  
devons arroser la victoire.  
Pas de vin, au fait, mais  
le cycliste est parti, il  
arrive avec 60 l de vin, mieux.  
Je pense bien, n'avoir plus  
beaucoup de chemises à laver,  
heureusement et surtout que nous  
avons pris l'habitude de les garder  
trois semaines et plus. Sur ce,  
ma bonne maman, très cher cousin, à qui

CARTE POSTALE  
CORRESPONDANCE MILITAIRE

l'occasion  
de la fin de la guerre  
nous en avons  
pour les deux  
de toute l'indemnité  
de nos  
de nos  
de nos



La cérémonie au monument aux morts s'est terminée par une interprétation de la Marseillaise, jouée au violon par une jeune Morettine : moment d'émotion !



**Toute l'équipe municipale vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !**



### **ASSEMBLÉE DE VILLAGE**

Moment privilégié dans l'année pour un échange entre les habitants et vos élus, l'assemblée de village est l'occasion de faire un point sur le budget, les travaux de l'année, les projets. Cette année, un focus sera fait sur le projet de réaménagement du bâtiment de la mairie et de ses abords...L'Avant Projet Détaillé vous sera présenté.

Elle aura lieu le dernier vendredi de janvier à la salle communale, soit le  
**vendredi 25 janvier 2019 à 19h.**

Elle sera aussi l'occasion d'échanger nos vœux.

Comme les années précédentes, nous vous proposons de poursuivre les échanges par un moment de convivialité et de partage : la municipalité fournira les boissons, les habitants le casse-croute !

Vous souhaitez nous faire part d'une suggestion, partager une information susceptible d'intéresser les habitants de Morette : soumettez-nous votre proposition en l'envoyant à :

[fdeforge.morette@orange.fr](mailto:fdeforge.morette@orange.fr) et à [commune.morette@wanadoo.fr](mailto:commune.morette@wanadoo.fr).

**Infos Brèves** - Bulletin d'informations municipales  
Mairie de Morette Tél : 04.76.07.81.58  
Responsables de publication : Aude PICARD WOLFF, Françoise DEFORGE  
**Ne pas jeter sur la voie publique**